

COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE LABO
DU 12 NOVEMBRE 2007

Présents :

G. Alleaume, M. Benhlal, H. Claudot-Hawad, E. Gobe, I. Grangaud, C. Hovaguimian, H. Lessan-Pezchki, F. Lorcerie, F. Siino, M. Tuchscherer.

Excusés :

M. Camau, B. Clément, P. Larcher, E. Picard.

I. Compte-rendus de la Direction :

a) Rencontre avec la DS SHS :

Le but de cette rencontre était de défendre la demande de moyens 2008 pour l'IREMAM et plus particulièrement d'appuyer les demandes prioritaires de postes ITA et le maintien du recrutement chercheurs. -Le premier poste ITA en IR consistera à coordonner les activités liées à l'édition multimédia et aux archives scientifiques afin de favoriser et de renforcer les complémentarités existantes en matière de recherche, de documentation et de diffusion. -Le deuxième poste ITA AI en remplacement de Solange Magnan consistera à effectuer en premier lieu le secrétariat de rédaction de *l'Année du Maghreb* puis en second lieu en une veille scientifique et documentaire sur les pays de l'Afrique du Nord. Ce dernier axe est à développer au cours du prochain quadriennal. Ce poste pourrait être ouvert en concours externe car la connaissance de l'arabe et du berbère est nécessaire d'où la difficulté de trouver un candidat en interne. -Quant au recrutement de deux Chercheurs CR, Denis Peschanski (DSA SHS) a ré-exprimé le soutien du département au labo sans pour autant se prononcer sur la ventilation des postes mis au concours 2008. Pour mémoire, l'ouverture du concours Chercheur est prévue pour le 5 décembre et l'IREMAM a demandé le fléchage de deux postes : le premier en analyse des systèmes politiques / relations internationales / sécurité des pays du Golfe persique et de la péninsule arabique puis le second en Sciences humaines et sociales du monde arabe et musulman.

b) Fonctionnement interne de l'IREMAM

-Le Conseil a voté à l'unanimité la proposition de la Directrice sur le développement des activités de Coordinateur Scientifique notamment relatives à l'Afrique du Nord de François Siino. Il conservera néanmoins ses activités de Coordinateur administratif en collaboration avec Céline Hovaguimian.

-La décision définitive du statut de Directrice de Ghislaine Alleaume a été approuvée par la DS SHS mais est en cours de validation par le Comité National. Cette décision a pris plus de temps que nécessaire car son dossier a été perdu.

-La Directrice a proposé au Conseil la participation systématique de Céline Hovaguimian à chacun des Conseils de Labo afin qu'elle établisse les procès verbaux. Le Conseil a voté son accord à l'unanimité.

-Au niveau financier, la demande de budget 2008 est en cours. Une rumeur sur le possible gel provisoire des crédits reste une menace sur le fonctionnement du labo. Pour 2008, la reconduction de la dotation de 2007 est fort probable \pm 90 000 €. La Directrice rappelle qu'aucune demande de dépense ne doit être faite auprès du service financier sans son accord préalable. Une mise à jour des dépenses est à faire rapidement.

-La Directrice souhaite rationaliser la ventilation et l'exécution du budget de la recherche au sein du labo, en revoyant notamment les règles d'affectation du budget aux équipes. Une procédure de consultation des équipes et des membres sera mise en place à cette fin.

-Ghislaine Alleaume propose de remplacer la commission scientifique par des réunions thématiques qui examineraient des questions précises, comme par exemple le budget.

Les équipes sont vivement encouragées à faire connaître leurs besoins en vacation, en traduction, en édition et en sous-traitance.

c) Remarques et questions sur le fonctionnement général :

-Les membres du Conseil insistent sur l'intérêt de mieux définir les modalités de l'accueil et de l'aide de l'IREMAM vis-à-vis de ses doctorants. Suite à quoi la Directrice a fait part de son intention de mettre en place des réunions régulières avec les Directeurs de thèse. Elle a confié à Jocelyne Caniard le soin de faire l'état actuel des doctorants de l'IREMAM. Aucune demande d'accueil ne sera acceptée si le dossier de candidature est incomplet et elle visera elle-même chaque dossier. La Directrice a fait part de ses attentes au Comité de Direction de la MMSH vis-à-vis de l'extension des locaux : des bureaux destinés aux doctorants et personnels des Masters et écoles doctorales.

-Le problème des impressions de thèse a également été soulevé : l'IREMAM ne possède pas les moyens techniques pour l'impression des thèses de plusieurs centaines de pages, il est important que les Directeurs de thèse fassent preuve de plus de discipline et de contrôle auprès de leurs doctorants à ce sujet.

-Une réorganisation budgétaire des lignes allouées aux doctorants est à prévoir, notamment sur une hausse des moyens donnés pour les recherches sur le terrain. Les jurys de thèse sont en principe financés par les universités, mais des chercheurs demandent que soit prise en charge, le cas échéant, une partie des frais engagés pour tenir des jurys avec des membres venant de loin. Ces questions seront abordées lors d'une prochaine réunion avec les Directeurs de thèse, ce qui aboutira à une procédure claire sur ces différents points.

-La proposition d'avoir un délégué doctorant au Conseil de labo a été retenue.

II. Chercheurs Associés de l'IREMAM :

a) Définitions :

L'IREMAM a plusieurs types de collaborateurs : -les chercheurs associés IREMAM -les chercheurs associés sur contrat CNRS -les correspondants -les chercheurs en détachement

Les définitions précises de ces différentes catégories sont à prévoir.

b) Conditions :

Toute demande doit être accompagnée d'un projet de recherche clair et précis. La durée de la collaboration est fixée à celle du quadriennal.

c) Point sur les actuels chercheurs associés :

Le contrat quadriennal arrivant à son terme, la réactualisation des listes des chercheurs associés des différentes équipes est à prévoir. De ce fait, il sera demandé aux responsables d'équipe de mettre ces listes à jour. Pour chaque renouvellement envisagé, les chercheurs associés devront redéfinir brièvement par écrit leur implication dans les programmes du laboratoire. Il sera également précisé au cours de cette mise à jour que le nombre de chercheur associé n'aura pas d'incidence sur le budget de l'équipe.

d) Nouvelles candidatures :

-Noureddine BAKRIM présenté par Hélène Claudot-Hawad : il demande un post-doc de 2 ans pour travailler principalement sur le Fonds Roux. Financement à trouver au travers de différents appel d'offres. En attendant, l'IREMAM l'invitera pour un séminaire en 2008.

-Isabelle MERLE présentée par Isabelle Grangaud : CR1 CNRS au CREDO. Sa candidature est approuvée par le Conseil de labo pour le quadriennal 2008-2011.

-Pascal MENORET : Doctorant au French Center Archaeology and Social Science à Sanaa (Yemen). Il doit soutenir sa thèse avant d'être associé à l'IREMAM.

III. Concours chercheurs :

L'IREMAM a reçu à ce jour 3 candidatures. Il est un peu tôt pour effectuer un classement. La campagne de recrutement débutera autour du 5 décembre jusqu'au 9 janvier 2008. Le Conseil de labo se réunira afin d'examiner et classer les candidatures.

IV. Coordination des actions EPST :

Suite aux menaces et aux doutes quant à l'avenir du CNRS, les directeurs des UMR de Polytechnique ont rédigé une lettre destinée à Madame le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette lettre a été envoyée à tous les Directeurs de labo. Ghislaine Alleaume a choisi de la signer. A la veille du Conseil de Labo, plus de 600 directeurs l'avaient déjà signée.

Quant aux autres actions, menées entre autres par autonomie-recherche, la Directrice a précisé que chacun est libre de s'engager dans une action.

La proposition d'organiser une AG par les chercheurs de l'IREMAM autour de ce sujet a été approuvée.

V. Projets :

a) Collaboration avec l'IRCAM de Rabat :

La Directrice souhaite réunir les personnels de l'IREMAM concernés par cette collaboration avant de rencontrer les personnes de l'IRCAM et d'engager les procédures.

b) Projet de recherche Maria Graef :

Il s'agit d'un projet d'association appelé Brigades Internationales Pour la Paix – Collectif d'Aix en Provence (BIPP-Aix). Il n'est pas du ressort et ce n'est pas le rôle de l'IREMAM de participer à ce genre d'association. La participation ne peut être qu'individuelle. Ce projet pourrait être proposé à un doctorant.

c) Projet de recherche Gérard Groc :

Il s'agit d'un projet de recherche sur « L'élaboration d'un « *consensus social* » autour de l'islam, comme stratégie de dépassement de la règle laïque kémaliste et comme métaphore d'un nouvel équilibre politique démocratique fondé sur la promotion d'un islam *modéré* en Turquie » que souhaite développer, avec le soutien de l'IREMAM, Gérard Groc chercheur associé à l'équipe 6.

VI. Divers :

Aura lieu bientôt l'élection permettant le renouvellement des représentants du personnel aux sections du Comité National. Les inscriptions sont à déposer jusqu'au 3 décembre. Ghislaine Alleaume insiste sur le fait qu'il faille un candidat de l'IREMAM par section et principalement sur les 33, 38 et 40.